

Aux présidentes et présidents d'organisations alumni,
ainsi qu'aux autres cercles d'intéressés

Berne, le 30 septembre 2022

Lettre de session d'Andri Silberschmidt

Chères-ers présidentes et présidents,
Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle session parlementaire vient de se terminer à Berne. De nouvelles décisions ont été prises en matière de politique de la formation.

Le Conseil des États a été la première chambre à approuver sans voix contraires une révision de la loi pour une offensive de formation pour les professions des soins. [L'« offensive de formation »](#) vise à promouvoir la formation en soins infirmiers. Les personnes qui suivent une formation en soins infirmiers dans une haute école spécialisée seront si nécessaire aidées financièrement. Les hautes écoles spécialisées reçoivent des subventions afin d'augmenter le nombre de places de formation. L'affaire passe au Conseil national. Celui-ci a à son tour adopté la motion [« Renforcement des compétences numériques chez les professionnels de la santé »](#).

Le Conseil des États soutient également sans voix contraire l'adhésion de la Suisse à six [groupements de recherche européens](#). Celui-ci doit permettre aux chercheurs de participer aux réseaux d'infrastructure de manière active et sur un pied d'égalité. Eric (European Research Infrastructure Consortium) est une coopération entre différents groupements de recherche en Europe dont le but est de créer des infrastructures de recherche communes.

Le thème de l'admission dans les hautes écoles a également été abordé. Ainsi, le Conseil fédéral doit examiner la possibilité d'accorder aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée un accès direct à un cursus universitaire dans leur domaine sans passerelle. Le Conseil national a accepté un [postulat](#) dans ce sens.

Le Conseil national approuve une motion qui charge le Conseil fédéral d'instaurer la transparence sur les moyens financiers utilisés et non utilisés pour le crédit d'engagement « Paquet Horizon 2021-2027 » au moyen d'un tableau de bord régulièrement actualisé. Le Parlement a alloué des fonds en 2020 pour que la Suisse participe au programme de recherche de l'UE [« Horizon Europe »](#). La non-association de la Suisse modifie la logique de financement et a généré en 2021 un solde de crédit de 665 millions de francs. L'affaire passe au Conseil des États.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des suggestions.

Meilleures salutations



Andri Silberschmidt
Président HES SUISSE, Conseiller national
[LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [Twitter](#)

Plus d'informations sur www.hessuisse.ch